

## Service de vidange des assainissements non collectifs

Le SPANC de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais met à votre disposition un service de vidange des installations d'assainissement non collectif à des tarifs préférentiels.

### Campagne de vidange réalisée courant OCTOBRE 2020

#### TARIFS :

Prestations	unité de prix	Intervention (dans le cadre d'une campagne)	Intervention d'urgence (hors campagne)
		Prix unitaire T.T.C.	Prix unitaire T.T.C.
<b>PRESTATION DE BASE</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vidange d'une installation d'assainissement non collectif comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le déplacement et la mise à disposition du matériel et du personnel nécessaire ;</li> <li>✓ La vidange et le nettoyage des fosses (toutes eaux, septiques, étanches), des puisards et des filtres... ;</li> <li>✓ La vérification de l'écoulement ;</li> <li>✓ La fourniture d'une fiche d'intervention et d'un bordereau de suivi des matières de vidange.</li> </ul> </li> </ul>	Forfait intervention 3 m <sup>3</sup>	142,00 €	232,00 €
○ Débouchage et curage des canalisations et des drains des installations <b>sans vidange de fosse</b>	½ heure	115,00 €	192,00 €
○ <b>Frais de gestion du SPANC (dus pour chaque demande d'intervention) :</b>	Forfaitaire	18,00 €	
<b>PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
○ Vidange d'une fosse supplémentaire sur le même site (même propriétaire et même adresse)	Forfait supp. (jusqu'à 3 m <sup>3</sup> )	97,00 €	157,00 €
○ Evacuation des matières de vidange en centre de traitement (obligatoire suite à la vidange d'une installation) au-delà de 3 m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	18,00 €	
○ Décachage et recherche de l'installation :	½ heure	40,00 €	
○ Débouchage et curage des canalisations et des drains des installations <b>avec vidange de fosse</b> :	mètre linéaire	2,00 €	
○ 10 m supplémentaire de tuyau d'aspiration au-delà du forfait de 20 m :	Forfait supp.	12,00 €	
○ Forfait de déplacement en cas d'impossibilité d'effectuer la prestation :	Forfait intervention	55,00 €	90,00 €

Pour faire appel à ce service, il suffit de retirer une convention à la Communauté de Communes sur les pôles de Bellegarde, Châtillon-Coligny ou Lorris, sur notre site internet : [www.comcomcfg.fr](http://www.comcomcfg.fr) ou auprès de votre mairie et de nous la retourner au plus tard le :

**15 SEPTEMBRE 2020**